

100% AGGLO → DIRECT

La lettre d'information des élus
de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

Destinée à l'ensemble des élus des communes du territoire, l'Agglo Direct vous informe sur les décisions des bureaux et conseils communautaires et sur les actions mises en œuvre par la Communauté d'agglomération.

► Mars · Avril 2025

À LA UNE

BUDGET PRIMITIF 2025

Un budget 100 % durable !

La dynamique du projet de territoire continue avec le budget 2025, qui se veut la fidèle traduction du rapport d'orientations budgétaires, présenté lors du conseil communautaire du 4 mars 2025. Malgré un contexte national instable (-4,2 M€ de recettes pour notre Agglo), notre budget a été conçu au bénéfice des communes et des habitants, pour faciliter leur quotidien et préparer l'avenir. La solidarité sera au cœur des actions 2025.

En 2025, une politique d'investissement ambitieuse de **144 M€** sera menée pour mettre en œuvre les quatre priorités du projet de territoire (+ 35 % par rapport à l'an dernier).

Les **équilibres financiers seront maîtrisés**, avec une diminution de l'endettement et un autofinancement préservé (avec une épargne brute de 28 M€).

Les **taux de fiscalité restent stables** et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est toujours maintenue à **zéro**.



144 M€ d'investissement pour répondre aux nouveaux défis et 226 M€ de fonctionnement pour un budget total de 370 M€.

56,2 M€ pour renforcer la coopération, soutenir les 100 communes et leurs habitants

Priorité 1 du projet de territoire

Fonds de concours : 5,5 M€ (avec une enveloppe en hausse de 1,3 M€) – pour accompagner les projets communaux.

✦ **Autres projets majeurs** : l'implantation d'une nouvelle unité territoriale d'intervention à Isbergues (et le recrutement de sapeurs-pompiers communautaires) pour couvrir le nord du territoire, la création d'une centrale d'achat communautaire pour mutualiser les coûts au bénéfice des communes, l'adoption du SCOT de l'Artois pour déterminer la manière d'aménager et de développer le territoire.

170,6 M€ pour s'adapter aux conséquences du réchauffement climatique et protéger la nature

Priorité 2 du projet de territoire

57,6 M€ seront consacrés au **petit cycle de l'eau** (modernisation des réseaux et en particulier de lutte contre le phénomène d'eau rousse) et 18,2 M€ à la **lutte contre les inondations**.

La somme allouée à la politique des déchets sera de 77,6 M€, notamment pour le démarrage des travaux du **futur centre de valorisation énergétique**.

15,5 M€ seront dédiés à la **mobilité**, avec le lancement du schéma cyclable intercommunal.

✦ **Autres projets majeurs** : la rénovation énergétique des bâtiments, la protection de la biodiversité et de la nature, le déploiement de panneaux photovoltaïques, à l'instar de l'implantation d'ombrières sur le parking de la piscine communautaire de Béthune.

70,5 M€ pour garantir le « bien vivre ensemble », le bien-être et la proximité sur l'ensemble du territoire

Priorité 3 du projet de territoire

20,7 M€ seront dédiés à l'**habitat**, 16,8 M€ à la **politique sportive** et 10,1 M€ à la **culture**.

✦ **Autres projets majeurs** : des actions en faveur de la jeunesse (pass culture) et des seniors (programme bien vieillir), l'ouverture des antennes du Centre de santé intercommunal pluriprofessionnel avec antennes (CSIPA) à Gauchin-le-Gal et Robecq, le transport d'utilité sociale, des actions en faveur de la politique de la ville ou encore le renouvellement de la charte handicap.

14,3 M€ pour accélérer les dynamiques de transitions économiques

Priorité 4 du projet de territoire

L'Agglo va développer une **fondation territoriale pour accompagner les projets économiques**.

1,2 M€ seront consacrés au tourisme, avec notamment la mise en place d'un "welcome pack".

✦ **Autres projets majeurs** : des actions en faveur de l'attractivité et l'innovation économique, de l'économie circulaire et de l'écologie industrielle ou encore de l'économie de proximité avec les aides en faveur de la création d'entreprises en milieu rural ou dans les quartiers prioritaires. #

LE BUDGET 2025 DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PREND EN COMPTE :

- La reprise en régie de la Cité des Électriciens au 1^{er} janvier 2025.
- L'extension du Relais Petite Enfance avec 8 communes supplémentaires du Bas Pays depuis janvier 2025.
- La dissolution du Pôle métropolitain de l'Artois au 31 mars 2025.

ZOOM



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

ÉDUCATION ARTISTIQUE

Un coup de pouce pour la culture en faveur des jeunes !

L'Agglo renforce son engagement pour l'accès à la culture en renouvelant son Contrat local d'éducation artistique (CLEA) pour la période 2024-2027. Cette initiative s'inscrit pleinement dans le projet de territoire, pour garantir le bien vivre ensemble et encourager la création artistique.

Le CLEA nouvelle génération est lancé !

Depuis 2010, le CLEA permet de rapprocher la culture des habitants, en particulier des jeunes, grâce à des résidences d'artistes. Chaque année, cinq artistes (dans des domaines aussi variés que le théâtre, les marionnettes, la musique, la danse, les arts plastiques...) sont accueillis pendant 4 mois sur notre territoire. En immersion, ils partent à la rencontre de nos habitants pour partager leur processus de créations.

L'Agglo contribue au financement de 15 résidences-mission à hauteur de 225 000 € pour les trois années de ce contrat. L'Etat, via la DRAC, investit le même montant. #

2 PRIORITÉS RETENUES POUR LE CLEA 2024-2027

- Les transitions, pour aborder les transformations économiques, sociales et environnementales.
- Les jeunesses, pour favoriser les rencontres artistiques pour tous les jeunes.

1 LABEL

L'Agglomération a été labellisée territoire 100 % EAC (Education Artistique et Culturelle) 2023-2028.

62 artistes accueillis dans le cadre du CLEA sur la période 2010-2023, dans 73 communes.

Les jeunes sont au contact de nombreux artistes grâce au CLEA.



C'EST NOUVEAU !

Le Pass culture à l'Agglo



Le Pass culture permet aux jeunes de 15 à 20 ans bénéficier d'un coup de pouce financier pour découvrir des activités culturelles. Il est aussi utilisé dans les collèges et lycées pour financer des projets éducatifs artistiques.

L'Agglo rejoint ce dispositif national : Labanque et la Cité des Électriciens accepteront désormais le Pass culture comme moyen de paiement pour les activités scolaires. L'Agglo sera ainsi bientôt référencée sur la plateforme ADAGE de l'Éducation nationale. #

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Le nouveau SCOT de l'Artois pourra être adopté en décembre 2025

Les élus communautaires ont acté, lors du conseil communautaire du 4 mars 2025, la fin de la concertation autour du Schéma de cohérence territoriale (SCOT). Le fruit d'un long travail, mené, depuis 2017, en collaboration avec la population, les élus et les personnes publiques associées.

Le SCOT fixe les grands principes de l'aménagement du territoire pour les prochaines années. Il vise à assurer un développement cohérent du territoire. L'objectif de sa révision : transcrire le modèle du territoire de la demi-heure, qui remet l'habitant au cœur des préoccupations pour améliorer la qualité de vie sur le territoire et offrir le même service public au même coût pour tous. #

APPORTEZ VOTRE CONTRIBUTION

Vous avez des remarques à apporter ? La consultation des personnes publiques associées (dont font partie les communes) est en cours. Vous avez jusque fin juin 2025 pour formuler vos remarques à cette adresse : scotdelartois@bethunebruyay.fr.

Après l'enquête publique, qui sera organisée de juin à septembre 2025, l'approbation du SCOT de l'Artois devrait être soumise au vote des élus en décembre 2025.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Des aides financières pour la mise en conformité des installations

Bonne nouvelle pour les propriétaires de logements : l'Agglo va nouer un partenariat avec l'Agence de l'eau, qui permettra aux habitants de notre territoire de bénéficier d'un coup de pouce financier pour des travaux de mise en conformité des installations d'assainissement non collectif.

Nous vous tiendrons informés dès que ce dispositif sera mis en œuvre !

L'Agglo sera chargée de l'instruction technique des demandes.

> **Pour les études préalables*** : subvention de 50 % (avec un plafond de dépenses finançables fixé à 1000 € TTC).

> **Pour les travaux de mise en conformité** : subvention de 50 % (avec un plafond de 9000 € TTC + 900 € TTC par équivalent habitant supplémentaire au-delà de 5). #



*études à la parcelle permettant de définir les travaux à réaliser et les coûts d'investissement, d'entretien et de fonctionnement, assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, constitution des dossiers administratifs d'autorisation, frais de publicité, assurances, constat d'huissier.

CHIFFRES

ZOOM



SCHÉMA D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Une aire de grand passage et six aires d'accueil

Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage (SDAGV) est un document de planification obligatoire. Il s'étendra sur la période 2025-2030 et a été validé lors du conseil communautaire du 4 mars dernier. Une aire de grand passage de 200 places devrait notamment prochainement être aménagée.

L'Agglo compte actuellement six aires d'accueil des gens du voyage, soit 176 places. Le taux d'occupation s'élevait à 83 % en 2023. Dans le nouveau schéma, outre la création de l'aire de grand passage, 26 places devront être créées.

Expérimenter l'habitat adapté. - Un nouvel axe majeur a émergé dans le cadre de ce nouveau schéma : l'expérimentation de l'habitat adapté. En effet, 90 % des familles installées sur notre territoire sont sédentarisées. L'idée : créer 25 logements sociaux dédiés aux gens du voyage (dont 10 sur les communes de Barlin et Hersin-Coupigny) afin de libérer des places sur les aires d'accueil pour les familles qui voyagent encore.

Une aire de grand passage de 200 places. - Ce nouvel aménagement, qui manque sur notre territoire, permettra de lutter contre les occupations illicites et de pouvoir recourir aux expulsions administratives le cas échéant. #



Le nouveau schéma départemental d'accueil des gens du voyage a été adopté lors du dernier conseil communautaire.

202

places sur les aires permanentes de court et moyen séjours, soit 26 places à créer.

200

places seront disponibles sur la future aire de grand passage.

25

logements en habitat adapté à créer.

EN BREF

Cyclone Chido. 15 000 € pour épauler Mayotte



Le 14 décembre 2024, le cyclone Chido a frappé Mayotte avec des vents dépassant les 200 km/h. Le bilan humain est lourd, avec au moins 35 décès et 2500 blessés ; et les dégâts matériels sont considérables.

L'Agglo a décidé d'apporter son soutien aux Mahorais en faisant don de 15 000 € (7500 € versés à la Protection civile, 7500 € à la Croix Rouge.) Cette somme sera destinée à soutenir les actions essentielles sur le terrain, porter secours aux populations sinistrées et participer à la reconstruction des infrastructures endommagées.

Fourrière-refuge. Tarif à la baisse pour certaines adoptions



Afin d'encourager l'adoption des animaux présents au refuge depuis plus de six mois ou dont l'âge est élevé (10 ans ou plus), le tarif est revu à la baisse au sein de notre fourrière-refuge communautaire. Ainsi, il faudra s'acquitter de 30 € seulement pour offrir une nouvelle chance à ces compagnons à quatre pattes.

L'Agglo recrute des pompiers volontaires !



Une unité territoriale ouvre prochainement à Isbergues. Pour la faire vivre, l'Agglo recrute 20 sapeurs-pompiers volontaires. Une belle occasion de participer à la sécurité du territoire et de découvrir une activité bénévole utile et solidaire ! N'hésitez pas à transmettre l'information auprès de vos administrés. Pour postuler : recrutement.uti@bethunebruay.fr

VIE ÉCONOMIQUE

Appel à projets : l'Agglo épauler l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

Soutenir la création et le développement de projets qui allient utilité sociale, solidarité, performance économique et gouvernance démocratique, c'est l'objectif de ce 5^e appel à projets dédié à l'ESS. À la clé : un appui financier et un accompagnement pour les porteurs de projets.

Associations, coopératives, sociétés commerciales ESUS, fondations... Ces structures composent l'économie sociale et solidaire, qui repose sur des valeurs et des principes communs : utilité sociale, coopération et ancrage local adapté aux nécessités de chaque territoire et de ses habitants !

Pour poursuivre la dynamique enclenchée en 2021, l'Agglo a lancé son 5^e appel à projets. Les projets doivent répondre à des enjeux écologiques et/ou sociaux. Comme pour les quatre autres éditions, les lauréats bénéficieront d'une bourse de 5000 ou 10 000 € mais aussi d'un accompagnement individuel de 6 mois minimum, notamment. L'idéal pour se lancer, tout en étant bien accompagné pour pérenniser son projet ! #



23

projets ont été accompagnés lors des précédents appels à projets : 6 en 2021, 5 en 2022, 6 en 2023 et 6 en 2024. Exemples de projets accompagnés en 2024 à hauteur de 5000 € : **Re-cycle** (collecte à vélo et valorisation de biodéchets professionnels), **l'école de production** à Bruay-La-Buissière...

MOBILITÉS DOUCES

Le Pass' Mobil' Agglo est de retour en 2025

	VELO CLASSIQUE	VELO ELECTRIQUE y compris RETROFIT	VELO CARGO	VELO PLIANT	VELO PMR	MATERIEL DE SECURITE
NEUF						30 €
OCCASION	70 €	300 €	500 €	200 €	500 €	-

L'Agglo donne un coup de pouce financier aux habitants de ses 100 communes pour acheter un vélo. N'hésitez pas à en informer vos administrés : les demandes peuvent être déposées depuis le 17 mars sur demarches.bethunebruay.fr

70 € pour l'achat d'un vélo, 200 € pour un vélo pliant, 300 € pour un vélo électrique, 500 € pour un vélo cargo ou adapté aux personnes à mobilité réduite, ou encore 30 € pour l'achat de matériel de sécurité... Ce sont les aides financières accordées par l'Agglo aux habitants du territoire pour l'achat d'équipements neufs ou d'occasion. Le nom de ce coup de pouce financier : le Pass' Mobil' Agglo !

Seules conditions pour en bénéficier : habiter le territoire de la Communauté d'agglomération et acheter son vélo dans une enseigne partenaire.

> Pour en faire la demande, rendez-vous sur : demarches.bethunebruay.fr

La première session 2025 du Pass' Mobil' Agglo a été organisée du 17 mars au 25 avril 2025. Deux autres sessions sont prévues du 16 juin au 26 juillet 2025 et du 15 septembre au 25 octobre 2025 (sous réserve de disponibilité des chèques). N'hésitez pas à communiquer largement sur ce dispositif, initié par l'Agglo pour booster les mobilités douces.

PARTENARIAT

Don du sang : les collectes organisées dans nos communes



Votre sang est précieux et peut sauver des vies !

Depuis janvier 2025, l'Agglo noue un partenariat avec la fédération départementale des donneurs de sang bénévoles et l'Établissement français du sang (EFS).

L'idée : mettre en lumière le don du sang (notamment auprès des jeunes) et lutter contre les pénuries mais aussi encourager le bénévolat pour l'organisation des campagnes de collecte. L'Agglo est la première intercommunalité des Hauts-de-France à s'engager ainsi ! Sur notre territoire, 40 lieux de collecte ont été recensés et 20 associations sont engagées pour le don du sang. Et l'Agglo montre l'exemple : elle a organisé une grande collecte pour ses agents le 18 mars 2025 au stade de glisse Loisinord.

> Retrouvez l'ensemble des collectes prévues dans nos communes : www.bethunebruay.fr/le-don-du-sang

AVENIR DE NOS TERRITOIRES

Carton plein pour le colloque sur l'intelligence artificielle (IA) à Béthune !



Plus de 120 personnes se sont réunies à la Fabrique pour échanger sur l'IA

Le 27 février dernier, plus de 120 participants, dont une trentaine à distance, se sont réunis à la Fabrique de Béthune pour une après-midi de concertation territoriale sur l'IA. Destinée aux élus et techniciens du Pas-de-Calais, cette rencontre a permis d'échanger sur cette nouvelle technologie qui va révolutionner de plus en plus notre quotidien. Nos territoires se tournent résolument vers l'avenir !

Saviez-vous que 10 milliards de prompts sont adressés aux IA chaque jour dans le monde ? Organisée en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme de l'Artois (AULA) et Les Interconnectés (relais national des territoires en matière numérique), cette concertation a permis d'aborder les enjeux et défis liés à l'IA dans les collectivités à travers des ateliers thématiques.

Élus et techniciens ont partagé leurs retours d'expérience sur les opportunités de l'IA dans les collectivités : importance de l'humain, protection des données et cybersécurité ont notamment été abordés. Une initiative qui a contribué à enrichir le manifeste national, dévoilé les 10 et 11 mars à Rennes, lors du Forum des Interconnectés. Cette forte mobilisation illustre l'intérêt des élus et des agents pour cette révolution technologique et leur volonté d'anticiper ses impacts afin d'adapter les pratiques des collectivités aux évolutions à venir. Pour que l'intelligence artificielle soit au service des territoires !

- www.bethunebruay.fr
- Agglo Béthune-Bruay
- agglobethunebruay
- bethunebruay

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane
 Agglo Direct - La lettre d'information des élus de la Communauté d'agglomération
 Hôtel communautaire, 100, avenue de Londres, CS 40548 - 62411 Béthune Cedex
 Tel : 03 21 61 50 00 - Courriel : contact@bethunebruay.fr
 Directeur de la publication : Olivier Gacquerre. Directrice de la rédaction : Marion Blanquart.
 Conception : Service communication. Photos : Service communication sauf mentions contraires.
 Dépôt légal : 3ème trimestre 2004 - ISSN : 1769-3535
 NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

100 COMMUNES

- Allouagne
- Ames
- Amettes
- Annequin
- Annezin
- Auchel
- Auchy-au-Bois
- Auchy-les-Mines
- Bajus
- Barlin
- Béthune
- Beugin
- Beuvry
- Billy-Berclau
- Blessy
- Bourecq
- Bruay-La-Buissière
- Burbure
- Busnes
- Calonne-Ricourt
- Calonne-sur-la-Lys
- Camblain-Châtelain
- Cambrin
- Cauchy-à-la-Tour
- Caucourt
- Chocques
- Cuinchy
- Diéval
- Divion
- Douvrin
- Drouvin-le-Marais
- Ecquedecques
- Essars
- Estrée-Blanche
- Estrée-Cauchy
- Ferfay
- Festubert
- Fouquereuil
- Fouquières-les-Béthune
- Fresnicourt-le-Dolmen
- Gauchin-le-Gal
- Givency-les-La Bassée
- Gonnehem
- Gosnay
- Guarbecque
- Haillincourt
- Haisnes
- Ham-en-Artois
- Hermin
- Hersin-Coupigny
- Hesdigneul-lès-Béthune
- Hinges
- Houchin
- Houdain
- Isbergues
- La Comté
- La Couture
- Labeuvrière
- Labourse
- Lambres
- Lapugnoy
- Lespesses
- Lières
- Liettres
- Ligny-lès-Aire
- Lillers
- Linghem
- Locon
- Lorgies
- Lozinghem
- Maisnil-lès-Ruitz
- Marles-les-Mines
- Mazinghem
- Mont-Bermençon
- Neuve-Chapelle
- Noeux-les-Mines
- Norrent-Fontes
- Noyelles-lès-Vermelles
- Oblinghem
- Ourton
- Quernes
- Rebreuve-Ranchicourt
- Rely
- Richebourg
- Robeca
- Rombly
- Ruitz
- Sailly-Labourse
- Saint-Floris
- Saint-Hilaire-Cottes
- Saint-Venant
- Vaudricourt
- Vendin-lez-Béthune
- Vermelles
- Verquigneul
- Verquin
- Vieille-Chapelle
- Violaines
- Wastrehem
- Wittennesse

NOUVEAUTÉ

Un « Point-Justice » va ouvrir le 1^{er} septembre 2025 à Lillers

Un « Point-Justice » est un lieu d'accueil gratuit et permanent qui apporte une information juridique de proximité aux habitants de notre territoire.

Droit de la famille ou du travail, conflits conjugaux, familiaux ou de voisinage, endettement... pour obtenir des conseils et des réponses à ses difficultés juridiques, chacun peut s'adresser aux « point-justice », qui veillent à la tranquillité publique et à la cohésion sociale. Il y en aura bientôt quatre sur le territoire, soit autant de lieux d'écoute, d'information et d'orientation gratuits et ouverts à tous. L'appellation labellisée « Point-Justice » est accordée par le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD).#



point-justice
informer, orienter, aider

À Houdain,
Centre communal d'action sociale, 5 place de la Marne
(du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h)

À Auchy-les-Mines,
Maison pour tous, rue Paul Emile Victor
(lundi et mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30)

À Bruay-La-Buissière,
Maison des services, 39 rue Pierre Bérégofovoy
(du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h)



À Lillers, antenne communautaire,
7 rue de la Haye (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30)

EN BREF

Un nouvel appel à projets pour les associations de commerçants-artisans et unions commerciales

L'Agglo a lancé son 6^e appel à projets pour soutenir les actions collectives favorables à la relance des activités de proximité. N'hésitez pas à diffuser l'information dans votre commune : les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 31 mai 2025.



L'an dernier, quatre projets ont obtenu une subvention de 5000 € : l'union professionnelle auchelloise, l'association barlinoise des commerçants-artisans, les vitrines béthunoises et le comité des commerçants et des associations pour les fêtes d'Annezin.

Pourquoi pas dans votre commune ?

La somme de 50 000 € est budgétée pour 2025. La subvention représente 80 % du montant de l'opération plafonnée à 5000 €. Une prime « coup de cœur du jury » est également possible, à hauteur de 2000 € maximum.

Plus d'infos : bethunebruay.fr/UC

24 actions soutenues depuis 2022

L'Agglo distinguée par le label Territoire Innovant 2025



Lors du Forum des Interconnectés, qui s'est tenu les 10 et 11 mars 2025 à Rennes, l'Agglo a décroché le Label Territoire Innovant - Catégorie Smart City (Argent). Cette distinction vient récompenser les efforts déployés par l'Agglo en matière de transformation numérique et de développement durable ! Une reconnaissance pour le Lab Cluster Territoire Intelligent, qui favorise l'expérimentation de solutions innovantes au service des citoyens. Cinq entreprises locales (LUG Mobilité Mécatronique, MOVNTEC, R3D Maker, Partage Ma Borne, SOLARCUB France) ont pu tester leurs innovations à Béthune, Fouquières-lès-Béthune, Houdain, Billy-Berclau, Divion, Barlin, Vendin-lès-Béthune, Isbergues et à l'Office de Tourisme Intercommunal de Béthune-Bruay.

TOURISME



L'office de tourisme s'occupe désormais de la gestion des gîtes de la Cité des Électriciens.

Contrat de destination touristique : un nouvel outil pour booster le tourisme

Afin de faire du tourisme un levier de développement économique, la Région Hauts-de-France a créé un nouveau dispositif : le contrat de destination touristique. L'Agglo a décidé d'y répondre, en association avec la Communauté de communes Flandre-Lys. Les objectifs du contrat de destination touristique « Lys Artois » pour 2025-2027 : renforcer l'attractivité des territoires et en faire des destinations reconnues, assurer la cohérence des projets, accroître la compétitivité en proposant une offre adaptée aux différentes cibles.

800 000 € de subvention à l'Office de tourisme intercommunal

En parallèle, les élus communautaires ont approuvé le versement d'une subvention de 800 000 € à l'Office de tourisme intercommunal pour l'année 2025. « Nous avons réécrit notre feuille de route pour nous adapter au changement de mode de consommations des touristes », a expliqué Steve Bossart, son Président, qui s'est félicité du rebond observé après-Covid.

Les touristes (« dont beaucoup de Belges, friands des pépites de notre territoire ») sont désormais amateurs de nouvelles expériences, de visites insolites. Pour booster l'attractivité de l'Agglo, l'accent sera mis sur le tourisme vert (à pied, à vélo ou sur l'eau), le tourisme de mémoire, le tourisme d'affaires, la gastronomie et le terroir, et le tourisme inclusif. L'Office de tourisme reprendra notamment en 2025 la gestion d'hébergements insolites : les gîtes de la Cité des Électriciens et les écolodges de Geotopia, à Mont-Bernanchon.#

FONDS DE CONCOURS

Déjà 1,5 M€ pour les projets des communes : la dynamique se poursuit !

Les fonds de concours permettent à l'Agglomération d'octroyer aux communes une aide financière pour la réalisation d'aménagements et d'équipements. Lors du conseil communautaire du 1^{er} avril, les élus ont acté le soutien de 27 opérations dans 25 communes. Une dynamique qui illustre bien les nombreux projets menés dans nos communes.

Pas moins de 1,5 M€ ont été octroyés en fonds de concours pour un investissement total de 9,5 M€ de travaux au premier trimestre 2025 à :

> **Bruay-La-Buissière** : mise en accessibilité de bâtiments communaux
 > **Haisnes** : aménagement de cheminement PMR
 > **Hermin** : mise en accessibilité de la rue du Château, rénovation de la salle des fêtes et sécurisation d'un carrefour

> **Bajus** : rénovation de l'église
 > **Calonne-Ricouart** : création d'un terrain de football synthétique
 > **Houchin** : rénovation de l'école des Fontinettes
 > **Houdain** : aménagement du parc de la fosse 7
 > **Isbergues** : construction d'un boulodrome
 > **Lillers** : aménagement de la rue de la Haye prolongée
 > **Béthune** : travaux de rénovation énergétique
 > **Bourecq** : réfection du pont de la salle communale

> **Diéval** : travaux au cimetière
 > **Estrée-Blanche** : réhabilitation de la maison du patrimoine
 > **Givenchy-lès-La Bassée** : remise en état de plaques de recouvrement de voiries
 > **Gonnehem** : travaux de défense incendie
 > **Guarbecque** : rénovation de bâtiments
 > **Mont-Bernanchon** : réhabilitation de l'école
 > **Ourton** : sécurisation d'un carrefour
 > **Rombly** : sécurisation de la salle des fêtes et de la mairie

> **Annezin et Lapugnoy** : aménagement d'itinéraires cyclables
 > **Camblain-Châtelain** : création d'une maison d'assistants maternels
 > **Auchel** : aménagement d'une aire de jeux et des abords du musée de la Mine
 > **Auchy-les-Mines** : aménagement de la place du 1^{er} mai
 > **Divion** : rénovation du groupe scolaire Copernic.

La commune de Bajus a bénéficié d'un fonds de concours de l'Agglo pour la rénovation de son église.



4.168 M€

de fonds de concours ont été attribués pour 90 opérations dans 74 communes en 2024.

5,5 M€

sont provisionnés pour 2025



EN BREF

Le rapport d'activités et de développement durable bientôt disponible



Présenté et approuvé par les élus communautaires lors du conseil du 1^{er} avril, le rapport d'activités et de développement durable retrace les actions de l'Agglomération menées en 2024.

Depuis l'an dernier, le rapport d'activités a été couplé au rapport de développement durable, lui aussi obligatoire. Ainsi, en un seul document, vous pouvez retrouver l'ensemble des politiques menées par la Communauté d'agglomération en 2024, en cohérence avec le projet de territoire. Il sera prochainement transmis aux élus de nos 100 communes.

En attendant, vous pouvez le retrouver en ligne sur notre site internet :

bethunebruav.fr/rapports-officiels

Marchés communaux : nous recensons vos besoins

L'Agglomération met à jour la carte interactive des marchés du territoire

bethunebruav.fr/marches-locaux. Dans ce cadre, nous sollicitons les communes pour connaître l'évolution éventuelle de leurs marchés ainsi que leurs besoins en commerçants ou artisans.



L'objectif ? Créer une bourse aux étals : un outil pratique pour permettre aux commerçants de repérer les marchés où s'installer et aux communes de faire connaître leurs attentes. Une façon concrète de dynamiser les marchés locaux et d'enrichir l'offre proposée aux habitants.

Pour répondre à l'enquête :

<https://bit.ly/enquete-marches>

CULTURE

De nouveaux jardins artistiques avec l'association « Art & jardins »

Depuis 2019, l'association « Art & jardins » mène un programme de réalisation de jardins participatifs et citoyens dans le bassin minier. Terrils, fosses, chevalement, corons... autant d'éléments d'inspirations pour les paysagistes et les artistes qui imaginent ces jardins artistiques.



Le jardin citoyen de Vermelles a été inauguré le 10 octobre 2024.

L'Agglo soutient la conception de ces jardins sur son territoire grâce à la signature d'une convention de partenariat avec l'association « Art & jardins », et en assure la gestion. Neuf jardins ont déjà été réalisés depuis 2019 : six jardins citoyens à Calonne-Ricouart et Vermelles et trois jardins de la Paix à Richebourg.

Quatre nouveaux jardins seront aménagés en 2025 et 2026 : trois jardins citoyens à la gare d'eau de Guarbecque, sur le terril d'Auchy-au-Bois et à la vallée Carreau. Un jardin de la paix est aussi prévu (site à déterminer). #

40 000 €

attribués à l'association Art & jardins pour la réalisation de 4 nouveaux espaces.